



La formation nationale sur la prévention de la torture se tiendra du 9 au 14 juillet 2018 au Cameroun. La date limite pour soumettre les candidatures est le 7 mai 2018. En vue de renforcer les capacités des acteurs de la société civile, des défenseurs-es et militantes des droits humains, des membres de l'administration publique et des groupes spécifiques (femmes, hommes, enfants, communautés, etc.), Equitas, Centre International d'Éducation aux Droits Humains et ses partenaires locaux l'EIP-Cameroun et le REC-EDH, Réseau Equitas Cameroun des Éducateurs aux Droits Humains, organisent une deuxième session nationale de formation sur la prévention de la torture au Cameroun.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante nationale du projet « Prévention de la torture au sein de la Francophonie » porté par Equitas et IBJ. La formation vise à outiller les différents acteurs sur les instruments juridiques pertinents ainsi que sur les mécanismes nationaux, et internationaux de prévention de la torture.

L'objectif étant de parvenir à une meilleure promotion et mise en œuvre des normes internationales, des lois nationales de prévention de la torture et de favoriser un meilleur accès à la justice et au respect de l'État de droit. À la fin de la formation, les bénéficiaires seront des agents démultiplicateurs qui mettront en œuvre des actions collectives qui toucheront le grand public.

Les régions du Centre et du Littoral sont particulièrement visées dans le cadre de cette deuxième formation. Sont concernés la société civile, les médias, les acteurs de la chaîne judiciaire, ceux du système pénitencier, etc.